

**RESEAU RURAL FRANÇAIS
REUNION DU 17 FEVRIER 2010 DES CORRESPONDANTS
REGIONAUX**

Présents :

- Alix Bruneau (DRAAF) Référent et correspondant Alsace
- Elsa Heliot (DRAAF) Correspondante Auvergne
- Julie Mezel (CREAN) correspondante Basse Normandie
- Lorraine Bailly (CR) Référent et correspondant Bretagne
- Eric Plaze (DRAAF) Référent et correspondant Bretagne
- Alain Monnier (DRAAF) Correspondant Bourgogne
- Angelina Domingues (Lycee Avize) animatrice Champagne Ardenne
- Frédéric Buxeraud (DRAAF) Correspondant Centre
- Laure Falempin (CR) Correspondante et référente Franche Comté
- Jean-Maurice Durand (DAF) Référent et correspondant Guyane
- Emmanuel Bon (DRAAF) Correspondant Haute-Normandie
- Vincenza Ferrucci (Interfel) Ile de France
- Loïc Lorenzini (Bergerie Nationale) Correspondant Ile-de-France
- Stéphanie Peigney (DRIAAF) co-référente Ile de France
- Claire Sarda-Vergès (ADRET) correspondante Languedoc-Roussillon
- Anne-Gaelle Guillaume (CR) Correspondante Limousin
- Patrick Jeannot (CR) Référent et correspondant Lorraine
- Paulette Salles (CR) Co-référente et correspondante Midi-Pyrénées
- Stéphane Robert (DRAAF) Correspondant Midi Pyrénées
- Emilie Cavailles (DRAAF) co-référente et correspondante Nord Pas de Calais
- Vanessa Jaglale (CR) co-référente et correspondante Nord Pas de Calais
- Sandra Dranne (CELAVAR) Correspondante Pays de la Loire
- Murielle Cadiou (CR) Correspondante Picardie
- Marie Caroline Vallon (CR) Co correspondante PACA
- Claude Guerin (DRAAF) co-référent PACA
- Cecile Guillon (DRAAF) Correspondante Rhône-Alpes
- Ninon Bardet (CVC) pour le chef de file du groupe sur les Politiques d'accueil
- André Torre (Agroparistech) PSDR
- Frédéric Wallet (Agroparistech) PSDR
- Emeline Defossez (CRA Picardie) pour le chef de file du sous groupe biomasse énergie
- Gilles Rey-Giraud (ETD) chef de file sous groupe « forêt-filière bois »

- Stéphane Adam (FPNRF) chef de file groupe « gestion de l'espace »
- Catherine de Menthiere (MERAT) – Conseillère technique auprès du Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire
- Michel Ehrhart MAAP- DGPAAT – Service de la forêt, de la ruralité et du cheval - Adjoint à la sous-directrice du développement rural et du cheval
- Lorraine Bertrand DATAR - Co-Pilote du groupe « gestion de l'espace »
- Caroline Larmagnac DATAR – Dynamique des territoires – Co-Pilote du groupe « politiques d'accueil et de maintien des populations »
- Carole Ly MAAP – Chef du BATDA (Bureau de l'aménagement des territoires et du développement agricole)
- Marc Colmou MAAP – BATDA – Co-Pilote du groupe « politiques d'accueil et de maintien des populations »
- Bernard Duvoux MAAP – BATDA – Co-Pilote du groupe « gestion de l'espace »
- Brigitte Midoux MAAP – BATDA – Co-Pilote du groupe « valorisation des ressources locales »

Excusés :

- Thierry Dupeuble (DRAAF) Référent et correspondant Poitou-Charentes
- Régine Fouqueray (IAAT) animation réseau Poitou-Charentes
- Brigitte Reau (IAAT) animation réseau Poitou-Charentes
- Marie-Noelle Mille (CERTU) co-chef de file du groupe « Gestion de l'espace »
- Yuna Chiffolleau (INRA) chef de file du sous groupe « agriculture et alimentation »

Points abordés

- I/ Assises des territoires ruraux et réseaux ruraux régionaux
- II/ Budget 2010
- III/ Cellule d'animation du réseau rural national
- IV/ Site Internet www.reseaurural.fr
- V/ Séminaire « Coopération LEADER »
- VI/ Prochaine commission permanente
- VII/ Séminaire de fin 2010 du réseau rural français
- VIII/ Etat d'avancement des travaux des groupes thématiques nationaux
- IX/ Information-échange sur la démarche PSDR, et lien avec le réseau rural

I/ Assises des territoires ruraux et réseaux ruraux régionaux

A la demande de Catherine de Menthière, conseillère technique du Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, une présentation de l'état d'avancement et du mode d'organisation de chaque réseau régional est effectuée. La question de leur implication dans la consultation régionale menée dans le cadre des assises des territoires ruraux (ATR) leur est également posée :

- **Champagne Ardenne** : réseau régional lancé mi-2009 ; le lycée viticole d'Avize en est la structure d'animation. Implication de la DRAAF et du Conseil régional dans les

- Assises des territoires ruraux (ATR), avec participation du réseau à la rédaction de la synthèse régionale des consultations départementales ;
- **Limousin** : Réseau régional actif depuis l'été 2008. Fonctionnement privilégiant les réunions ouvertes à un large public. Réseau non invité en tant que tel aux travaux des ATR en département mais des documents ont été fournis au préfet de région ;
 - **Midi-Pyrénées** : réseau régional actif depuis deux ans, rassemblant territoires et acteurs socio-professionnels. Lancement d'appels à projet sur des thèmes rejoignant ceux des groupes nationaux. Réseau non sollicité en tant que tel pour les ATR. Le Conseil régional a été sollicité par écrit. Ce dernier ne retrouve pas sa contribution sur l'ingénierie territoriale au niveau du rendu national ;
 - **Languedoc-Roussillon** : réseau régional actif depuis un an. L'ADRET (Agence de Développement Rural Europe et Territoires) a été retenue pour son animation. Après une 1^{ère} année surtout consacrée à Leader, démarrage de travaux sur le tourisme et sur la question foncière. Pour les ATR, association du réseau à la rédaction des contributions et des synthèses ;
 - **Franche-Comté** : Réseau animé en direct par le conseil régional et la DRAAF. Thèmes de travail retenus : gestion de l'espace ; circuits courts (des appels à projet vont être lancés). Réseau régional non associé aux ATR ;
 - **Pays de la Loire** : réseau régional fonctionnant depuis début 2009. Animation assurée par le CELAVAR. Groupes de travail constitués sur les thèmes de la gestion de l'espace, les services en milieu rural, le bois-énergie. Pour les ATR, la DRAAF a animé une réunion dédiée du comité opérationnel du réseau qui a produit une contribution ;
 - **Basse-Normandie** : réseau régional lancé en novembre 2008 ; une grande rencontre régionale a été organisée en octobre 2009. Trois groupes de travail constitués. Réseau non sollicité pour les ATR ;
 - **Haute-Normandie** : réseau régional fonctionnant depuis un an et demi, co-animé avec la Chambre d'agriculture de Seine-maritime. Deux consultations publiques organisées par le SGAR pour les ATR ont donné lieu à des réflexions lors du séminaire annuel du réseau. Thèmes prioritaires : la gestion économe et concertée du territoire, la gouvernance urbain-rural. Les attentes des acteurs ruraux exprimées lors des assises sont apparues conformes aux objectifs du réseau.
 - **Bourgogne** : comité de pilotage du réseau régional installé en septembre 2009. Séminaire d'ouverture tenu fin 2009. Réseau confronté à des difficultés d'animation. La saisine sur les ATR a été concomitante au séminaire de lancement de fin 2009 du réseau régional. Le réseau n'a pu être sollicité pour les ATR, faute d'être installé, mais la DRAAF et le conseil régional ont apporté chacun une contribution écrite aux ATR.
 - **Centre** : réseau régional installé début 2008, s'appuyant sur le comité de suivi du FEADER. Travaux récents axés sur l'animation des territoires LEADER, sur la réduction des phytosanitaires en zone non agricole. Deux appels à proposition en cours, sur la biodiversité en zone rurale et sur la gestion de l'espace. Ni le réseau régional, ni la DRAAF n'ont été associés aux ATR.
 - **Bretagne** : difficultés de démarrage du réseau régional, mais création en cours, pour voir le jour en mai-juin 2010. Convention-cadre avec le Conseil régional et sélection d'une structure d'animation en préparation. DRAAF invitée aux ATR. Conseil régional non associé par le préfet.
 - **Picardie** : réseau régional lancé en juin 2009. Premiers travaux sur la mise en place de dispositifs de facilitation de l'inter connaissance des structures concernées. Volonté de recruter une cellule d'animation. Réseau régional non associé aux ATR.
 - **Ile-de-France** : réseau régional qualifié de réseau « rural et péri-urbain ». La Bergerie nationale de Rambouillet en est la structure d'animation. Séminaire de lancement tenu début février 2010. Un comité d'orientation va se mettre en place. Les

axes de travail sont à définir. Intérêt porté aux questions de circuits courts, de gestion de l'espace, de biomasse, au montage de projets de territoires, à la capitalisation et à la communication. La Bergerie nationale a participé aux assises, la DRIAAP a organisé le travail de synthèse régionale. Lors de son séminaire de lancement, le réseau régional a intégré les attentes exprimées lors des ATR.

- **Alsace** : le comité de suivi du FEADER n'a pas souhaité mettre en place un réseau régional. Les réseaux déjà établis en Alsace n'y ont pas incité. La DRAAF n'a pas été sollicitée pour les ATR.
- **Guyane** : réseau en place depuis un an et demi. 30 membres dont 4 GAL LEADER. Réseau mis en œuvre par un bureau et une cellule d'animation (DRAAF, Conseil régional, secrétariat). Travaux sur le potentiel d'agroforesterie, la constitution d'une base de données sur le développement rural en Guyane, la valorisation des ressources forestières, la mise en œuvre d'un bulletin de liaison entre les membres. Pas de participation aux ATR, les états généraux des DOM s'étant récemment tenus.
- **Rhône-Alpes** : réseau régional organisé fin 2008, selon un schéma de fonctionnement finalement insatisfaisant : décision prise début 2010 de réorganiser le fonctionnement autour de la plate forme de développement rural préexistante en région. Un événement autour de l'ingénierie territoriale est envisagé à l'été 2010. DRAAF et plate-forme ont contribué à la synthèse régionale des ATR.
- **PACA** : réseau régional lancé fin 2008. Séminaire tenu fin 2009 avec trois pistes : l'accueil, le péri-urbain, le maintien d'activité en milieu rural. Un animateur est en instance de recrutement. Les conclusions du séminaire ont été portées vers les ATR. Aucune association du conseil régional aux ATR.
- **Nord-Pas-de-Calais** : séminaire de lancement du réseau régional prévu fin avril, sur le thème des circuits courts. Bonne coopération entre DRAAF et Conseil régional, et animation assumée en interne. Les ATR sont intervenues avant que le réseau régional ne soit actif.
- **Lorraine** : Séminaire de lancement en novembre 2009. Réseau régional animé par le « Carrefour des pays lorrains (CPL) ». Le mode de co-pilotage va être précisé et dès 2010 seront abordés de nombreux sujets, dont l'animation jeunesse. Les ATR coïncidant avec le séminaire de lancement du réseau, le conseil régional et la cellule d'animation ont voulu éviter les interférences, cependant les conclusions des réunions départementales des ATR ont été présentées au réseau.
- **Auvergne** : réseau régional lancé fin 2007. Des groupes de travail actifs sur quelques entrées (urbanisme et aménagement durable ; évaluation des politiques publiques ; coopération ; nouvelles technologies ; et bientôt les circuits courts). Le réseau régional a été contacté trop tardivement pour les ATR.

Pour les régions non représentées :

- **Aquitaine** : réseau régional très actif dont PQA (Pays et Quartiers d'Aquitaine) est la cellule d'animation ;
- **Poitou-Charentes** : réseau actif ; bon copilotage ; animation par l'IAAT (Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire) ; tenue d'ateliers ponctuels à visée opérationnelle, de préférence à des groupes de travail au long cours ;
- **Corse** : le PDR Corse, décentralisé, est entièrement géré par la collectivité territoriale de Corse et centré sur la coopération LEADER.

Le MERAT constate la faible sollicitation des réseaux régionaux dans le cadre des ATR. Les questions soulevées lors des ATR et les réponses prévues par le Gouvernement ont été présentées par le Président de la République (discours de Morée, 9 février 2010). Un prochain CIADT précisera un plan d'ensemble pour les territoires ruraux.

Les réseaux régionaux soulignent le problème du manque de contreparties nationales sur l'axe 3 du FEADER, et la complexité engendrée pour un porteur de projet par le respect

simultanée de règles d'éligibilité différentes posées par des cofinancements multiples. Surmonter la complexité nécessite des moyens d'ingénierie territoriale ad hoc peu disponibles dans les services de l'Etat. En la matière, les réseaux régionaux ne reconnaissent pas au Réseau rural une vocation à se substituer aux services de l'Etat, en termes d'ingénierie territoriale. Des questions de fond sont soulevées en région sur :

- le manque d'ingénierie, crucial car il peut hypothéquer l'application de mesures pour les territoires ruraux
- sur l'avenir des Pays,
- sur la réforme des collectivités territoriales,
- sur les inconnues de l'après 2013.

En ce qui concerne le travail des réseaux ruraux régionaux, les dispositifs de formation/professionnalisation des acteurs de développement local proposés dans quelques régions sont évoqués. Il ressort de la discussion que ces formations font partie d'un processus plus général d'analyse, de repérage d'expériences, d'échanges, de capitalisation, de production d'outils méthodologiques et pratiques. Selon les thématiques, le matériau nécessaire au montage de formations est plus ou moins rapidement disponible. Par ailleurs, les besoins varient d'une région à l'autre et ces différences doivent être prises en compte dans la construction de l'offre.

Au delà des moyens financiers du FEADER, plusieurs DRAAF signalent le facteur limitant des moyens humains.

Il est toutefois souligné par plusieurs réseaux que le réseau rural pourrait être garant d'une certaine égalité d'accès des territoires à l'ingénierie.

En résumé de la matinée d'échanges, le MAAP met en exergue plusieurs points :

- le tour de table montre la diversité voulue dans le montage des réseaux ruraux régionaux, selon des formules adaptées aux contextes locaux.
- les réseaux ruraux régionaux sont maintenant bien en marche.
- les questions de développement rural impliquent de croiser les approches sectorielles ou de filières et les approches de développement territorial ; il faut pour cela d'abord se connaître et se rencontrer. Le réseau rural contribue au montage de projets de territoire avec des éléments utiles ; la communication est importante à cet égard mais l'action ne peut se limiter à la seule production de fiches : d'autres modalités d'animation sont à mobiliser,
- l'articulation entre FEDER et FSE, réfléchi en Ile-de-France, est notée avec intérêt, car les réflexions dans le champ du FEADER n'épuisent pas toutes les dimensions du développement rural. Il faudra à l'avenir mieux articuler ce que la PAC et le FEDER apportent respectivement.
- l'articulation entre le rural et l'urbain est l'un des buts du travail d'évaluation en cours sur le FEDER.

II/ Budget 2010

Le budget prévisionnel adopté en assemblée générale du 17 décembre 2009 du réseau rural et soumis à la commission permanente du 16 février 2010 est commenté. La dotation des réseaux ruraux régionaux passe globalement d'environ 0,4 M€ en 2009, à 0,8 M€, grâce à un apport complémentaire du FNADT en 2010, afin de rattraper un retard observé sur les années précédentes.

Les DRAAF peuvent activer la fongibilité avant le 15 octobre 2010. Il faut exploiter ce mécanisme au plus tôt : sur 2009, certaines régions n'ont pas consommé tous leurs crédits,

fragilisant une ligne budgétaire très surveillée par Bercy. Il faut être très vigilant à cet enjeu collectif de pérennisation et de disponibilité des crédits, qui suppose aussi dans l'année 2010 un repérage précoce des projets à soutenir. Aucun crédit ne doit être laissé sur la ligne 154-16 en région fin 2010.

III/ Cellule d'animation du réseau rural national

Les réponses à l'appel d'offre de sélection de la cellule sont remises le 17 février 2010. On peut dès lors espérer que la cellule sera opérationnelle à partir d'avril, pour faciliter ou permettre :

- l'animation du réseau,
- la communication, la visibilité du réseau rural et l'amélioration du site internet étant cruciales,
- la capitalisation,
- l'appui à la coopération LEADER.

IV/ Site Internet www.reseaurural.fr

Dans l'attente de la future cellule d'animation, une prestation de webmastering est assurée par le prestataire actuel, limitée aux mises en ligne d'informations, sans toucher à la structure du site. Le niveau de fréquentation des pages régionales du site devra être recherché.

V/ Séminaire « Coopération LEADER »

Ce séminaire est prévu les 6 et 7 juillet 2010 à Lons-le Saulnier.

La question du mode d'accompagnement des nouveaux GAL LEADER est évoquée.

Une réflexion générale sur l'accueil de délégations étrangères paraît nécessaire. La valorisation de l'expertise française de développement rural auprès des partenaires européens, dont les nouveaux États-membres, est un enjeu pour l'avenir.

VI/ Prochaine commission permanente

La date proposée est le 27 mai 2010. Cette date devra être confirmée.

VII/ Séminaire de fin 2010 du réseau rural français

Le comité de pilotage du séminaire s'est réuni le 5 février 2010 (compte rendu en annexe).

Le séminaire aborderait deux éléments cruciaux : les ressources et l'offre territoriale. Les marges de manœuvre locales pour construire une offre territoriale (freins, leviers, voies d'évolution des politiques publiques) seraient approfondies. Les attentes sociétales et visions respectives des entités urbaines, opérateurs privés, acteurs locaux ou autres protagonistes seraient croisées. Des ateliers partageraient des attentes pour débattre des conditions de la construction de l'offre territoriale.

A noter que :

- les ateliers ne seront pas une reprise des groupes thématiques nationaux ou régionaux. Ils aborderont des thèmes transversaux, mais avec des exemples concrets ;
- le prochain comité de pilotage, fixé au 10 mars 2010 (9h30 à 13h00 à la DATAR), est ouvert en particulier aux réseaux régionaux, relancés pour y participer plus largement.

Les correspondants incitent à travailler assez vite les problématiques du séminaire, à valoriser les apports des réseaux régionaux, à travailler sur la façon de disposer en fin de séminaire de résultats robustes. Il y a là une occasion de faire remonter des messages aux décideurs, et de montrer des apports fondés sur les productions du réseau.

Les remontées pourraient autant illustrer, par exemple, les difficultés de mise en œuvre de FEADER dues à la difficulté de mobiliser des contreparties nationales, qu'énoncer des préconisations très larges et stratégiques, ou très opérationnelles.

VIII/ Etat d'avancement des travaux des groupes thématiques nationaux

Les chefs ou co-chefs de file de chacun des groupes, ou leur représentant (Gilles REY-GIRAUD pour le sous-groupe forêt-bois, et, en l'absence de Yuna CHIFFOLEAU, pour le sous groupe agriculture et alimentation ; Stéphane ADAM, pour le groupe gestion de l'espace ; Émeline DEFOSSEZ, pour le groupe biomasse ; Ninon BARDET pour le groupe politiques d'accueil et de maintien des populations) présentent l'avancement des travaux de leurs groupes, et leurs étapes prévues en cours d'année 2010 à l'aide de diaporamas (annexés).

Les décisions de commission permanente du 16 février 2010 sur les propositions ou plans d'actions des groupes « biomasse » et « gestion de l'espace » sont présentées aux représentants des réseaux régionaux. Leurs résultats sont en ligne dans la rubrique « commission permanente » du site www.reseaurural.fr. Plusieurs actions ont été validées, ainsi qu'un projet de séminaire du groupe gestion de l'espace prévu avant l'été.

Un deuxième appel à propositions est lancé par le groupe « politiques d'accueil et de maintien des populations », pour réponses avant le 16 avril 2010.

En matière d'agriculture/alimentation, la participation des réseaux régionaux aux chantiers ouverts sur l'alimentation et autour des plans régionaux de l'offre alimentaire (PROA) et commissions régionales de l'offre alimentaire reste faible. Dans le cadre de ce groupe, un séminaire de travail sur l'avancement de ses chantiers en cours est organisé les 29 et 30 mars prochains. Les réseaux régionaux intéressés par cette thématique seront conviés.

(toutes les informations sont sur le site www.reseaurural.fr)

IX/ Information et échange sur la démarche PSDR (recherche « Pour et Sur le Développement Régional ») et le lien avec le réseau rural

André TORRE et Frédéric WALLET, en charge de la direction et de l'animation des programmes PSDR nationaux en présentent les caractéristiques. L'un des principes des PSDR est le partenariat chercheurs-acteurs. Leur génération actuelle (PSDR3) concerne 10 régions et comporte 36 projets partenariaux, en cours, impliquant l'INRA, le Cemagref et le Cirad, et marquant une inflexion du domaine agroalimentaire vers celui du développement régional et territorial.

Sept sites Internet (voir diaporama annexé et liens en fin de compte-rendu) renvoient aux programmes PSDR des 10 régions concernées. Six thématiques transversales agrègent les projets PSDR, dont plusieurs couvrent des champs de préoccupations et de travaux du réseau rural français.

Le PSDR3 dispose d'animations transversales, avec des groupes dédiés aux « partenariats dans les projets PSDR », à la « gouvernance et au développement territorial », ou au « Développement Régional et Territorial », notamment. Le PSDR3 prévoit divers événements 2010-2011.

Sur la collaboration entre PSDR et Réseau rural français, Cécile GUILLON donne l'exemple des réflexions partagées en Rhône-Alpes. L'un des animateurs PSDR travaille en Rhône-Alpes sur la valorisation des résultats de la recherche auprès des acteurs de terrain. Un séminaire a réuni le 30 juin 2009 les acteurs du PSDR et du réseau régional pour une réflexion partagée sur la notion de développement rural ; une université rurale le fera en juillet 2010 sur l'ingénierie territoriale. Des réflexions autour de la notion de « paniers de biens » (PSDR, B.PECQUEUR) et son élargissement à des objets très divers, incluant les ressources humaines ou les compétences pourraient trouver place dans le séminaire.

Frédéric WALLET indique que les animations qui vont au delà de la recherche font appel à d'autres ressources financières que celles propres aux PSDR, et dont peut faire partie le réseau rural. Il incite à consulter les sites internet régionaux consacrés au PSDR (voir diaporama annexé et liens en fin de compte-rendu).

Annexe : Liens vers les sites Internet des PSDR :

PSDR GrandOuest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) :
<http://www.psdrgo.org/psdrgo/>

PSDR Aquitaine : http://www.bordeaux-aquitaine.inra.fr/partenariats/psdr_aquitaine

PSDR Midi-Pyrénées :
http://www.toulouse.inra.fr/le_centre_ses_partenaires/psdr_midi_pyrenees

PSDR Bourgogne : http://www.dijon.inra.fr/les_partenariats/psdr

PSDR Auvergne : http://www.clermont.cemagref.fr/GR/PSDR/psdr_auvergne.html

PSDR Rhône-Alpes : <http://www.psd-ra.fr/>

PSDR Languedoc-Roussillon : <http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/>